

# Repères étrangers

15 mars - 20 juin 1991

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT\*

## AFRIQUE DU SUD

5 et 17 juin 1991 : **Apartheid**. Après avoir abrogé le 5 juin les « Land Acts » de 1913 et 1936, le « Group Areas Act » de 1966 et le « Black Communities Act » de 1984, permettant ainsi aux Sud-Africains de résider où bon leur semble, le Parlement décide quelques jours plus tard l'abrogation de la « mère de toutes les lois de l'apartheid », le « Population Registration Act », qui classait par catégories les Sud-Africains en fonction de la couleur de leur peau. Les 38 députés du Parti conservateur ont voté contre et il y a eu 11 abstentions pour ce dernier vote.

Le Président De Klerk a ainsi conduit à leur terme les réformes proposées au Parlement lors de son discours du 2 février dernier (cf. *RE*, 58). Il reste encore à élaborer maintenant une nouvelle Constitution. L'enjeu sera d'importance pour la minorité blanche (*Le Monde*, 7, 18 et 19 juin 1991 ; *Libération*, 28 mai 1991).

## ALBANIE

31 mars et 7 avril 1991 : **Elections législatives**. A la suite de la reconnaissance du multipartisme (cf. *RE*, 59), 95 % des Albanais ont participé aux premières élections pluralistes depuis 1945, afin de désigner les 250 députés qui composent l'Assemblée populaire. Elles mettaient en présence 1 047 candidats appartenant à 11 partis ou organisations politiques diverses.

Le Parti du Travail (PTA, communiste), au pouvoir depuis le 11 janvier 1946, l'emporte largement, grâce aux campagnes, avec 168 sièges. Le

\* Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Parti démocratique albanais (PDA, opposition) en recueille 75, le Mouvement Omonia (minorité grecque) 5 et l'Union des vétérans (proche du PTA) 1. A l'exception du Premier ministre, M. Fatos Nano, la plupart des responsables modérés et réformateurs du PTA ont été battus. Le chef de l'Etat, M. Ramiz Alia, a également perdu son siège de député à Tirana.

Lors des élections de 1987, le PTA avait obtenu 100 % des suffrages et il y avait eu un bulletin nul!... (*Le Monde*, 31 mars - 1<sup>er</sup> avril, 2, 9 avril 1991).

30 avril 1991 : **Chef de l'Etat** (Président du Praesidium de l'Assemblée populaire). Chef de l'Etat de l'Albanie depuis le 22 novembre 1982, M. Ramiz Alia a été réélu à la tête de l'Etat par l'Assemblée populaire avec 68 % des voix. Il était opposé à un autre communiste, M. Namik Dokle. L'opposition n'avait pas présenté de candidat et s'est abstenue. Le 4 mai, M. Ramiz Alia démissionne de ses fonctions de Premier secrétaire du Comité central du Parti du Travail albanais, fonction qu'il cumulait depuis le 13 avril 1985, à la suite du décès d'Enver Hoxha (*Le Monde*, 3 et 7 mai 1991).

11 juin 1991 : **Gouvernement**. Afin de faire face à la crise née de la grève générale qui affecte l'Albanie depuis le 16 mai, M. Fatos Nano démissionne de ses fonctions de chef de Gouvernement le 4 juin. Il est remplacé le lendemain par M. Ylli Bufi, 42 ans, communiste « modéré », qui constitue un gouvernement de coalition comprenant 12 communistes, 8 membres du Parti démocratique, 2 du Parti républicain, 1 du Parti social-démocrate et 1 du Parti agrarien. Depuis les élections législatives du printemps, l'Albanie n'a pu retrouver sa stabilité et elle semble connaître une situation à la bulgare (*Le Monde*, 7 et 13 juin 1991).

#### ALGÉRIE

5 juin 1991 : **Elections - Etat de siège - Gouvernement**. A la suite de l'adoption d'une nouvelle loi électorale le 2 avril 1991, dont les modalités sont contestées par l'opposition, et notamment le Front islamique du Salut (FIS), l'Algérie connaît une situation troublée. Les élections législatives devaient avoir lieu le 27 juin au scrutin uninominal majoritaire à deux tours afin de désigner les 542 députés de l'Assemblée nationale populaire. Le découpage électoral favorisait le Front de Libération nationale (FLN). La loi interdisait toute propagande électorale dans les lieux de culte et tentait de limiter le vote par procuration.

Un appel à la grève illimitée lancé par le FIS (dont l'écho a été pourtant faible) et des marches de protestation contre la loi électorale ont amené le Président Chadli Bendjedid à proclamer l'état de siège pour quatre mois et à renvoyer le Gouvernement de M. Mouloud Hamrouche, Premier ministre depuis le 10 septembre 1989. Ce dernier est remplacé par M. Sid Ahmed Ghazali, 54 ans, ingénieur des Ponts et Chaussées, jusqu'alors ministre des affaires étrangères. Le nouveau Gouvernement est constitué le 18 juin. Le FLN, pour la première fois depuis l'indépendance, n'y a plus de position pri-

vilégiée. Un ministre délégué aux droits de l'Homme est institué et deux femmes font partie de ce Gouvernement (*Le Monde*, 3 avril, 6, 9-10, 11, 19, 20 juin 1991).

## ALLEMAGNE

21 avril 1991 et 2 juin 1991 : **Elections régionales - Bundesrat**. La popularité du chancelier Kohl s'effondre depuis les élections triomphales du 2 décembre en raison des conséquences financières et fiscales de la réunification. En Rhénanie-Palatinat, *Land* que le chancelier avait dirigé pendant sept ans, le « mensonge fiscal » (*Steuerlüge*) a été fatal à la CDU qui chute de 45,1 % à 38,7 % et passe de 48 à 40 sièges tandis que le SPD progresse de 38,8 à 44,8 et voit sa représentation évoluer de 40 à 47 mandats. Les libéraux perdent 0,4 %, recueillant 6,9 % des suffrages et 7 sièges tandis que les Verts avec 6,5 % (+ 0,6) ont également 7 députés. Carl-Ludwig Wagner, ministre-président sortant, doit céder son poste à Rudolf Scharping, 43 ans, qui dirige une coalition SPD-FDP. Ce sont quarante-quatre ans de domination CDU qui prennent fin à Mayence.

Cette détérioration de la situation électorale du parti du Chancelier se confirme à Hambourg. Progressant de 3 points, les sociaux-démocrates avec 48 % des suffrages atteignent la majorité absolue des sièges (61 sur 121). Les chrétiens-démocrates avec 35,1 % chutent de 5,4 % tandis que les Verts atteignent 7,2 % et les libéraux réussissent à passer la barre fatidique des 5 %. Le maire sortant, Henning Voscherau, devrait former un gouvernement social-démocrate homogène, dans ce Land-ville, bastion SPD depuis trente-quatre ans.

Les résultats de Rhénanie-Palatinat bouleversent le jeu politique allemand en donnant la majorité aux sociaux-démocrates au Bundesrat. En outre, les piètres résultats de la CDU pourraient inciter les libéraux à remettre en cause leur alliance avec le chancelier Kohl. Actuellement le jeu des coalitions locales est plus que varié. Les CDU dirigent 7 *Länder* dont 3 seuls, 3 avec les libéraux et un avec le SPD (Berlin), ce qui leur assure 31 voix, tandis que les SPD dirigent 10 *Länder* dont 5 seuls, 2 avec les Verts, 1 avec les libéraux et un avec les libéraux, les Verts, et B.90, ce qui représente 37 voix (*Le Monde*, 23 avril et 4 juin 1991).

20 juin 1991 : **Capitale fédérale**. L'incertitude quant au choix de la capitale fédérale de l'Allemagne réunifiée est désormais levée (cf. *RE*, 58). Berlin, après avoir été la capitale de la Prusse, puis du Reich, redevient capitale réelle de l'Allemagne. Ainsi en ont décidé les députés à une très faible majorité, par 338 voix contre 320 sur 660 votants et 662 membres du Bundestag. Ce sont les petits partis qui ont fait triompher Berlin. 164 CDU/CSU sur 319 — le chancelier Kohl s'était prononcé pendant pour Berlin —, et 126 SPD sur 239 ont opté pour Bonn. 53 FDP sur 79, 15 PDS sur 17 et 6 (les Verts) sur 8 ont voté pour Berlin.

Le Gouvernement et le Bundestag s'installeront dans les bâtiments du

Reichstag dans un délai de quatre ans. Le Bundestag a recommandé au Bundesrat, la chambre représentant les 16 *Länder*, d'établir son siège à Bonn (*Le Monde*, 22 juin 1991 ; *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22 juin 1991).

## BELGIQUE

12 juin 1991 : **Monarchie**. Le Sénat entérine la révision de la Constitution modifiant l'article 60 et permettant à une femme d'accéder au trône. L'héritier actuel du trône est le frère du roi Baudouin I<sup>er</sup>, le prince Albert de Liège, qui a trois enfants : Philippe, Astrid et Laurent (*Le Monde*, 16-17 juin 1991).

## CHINE

14 mai 1991 : **Personnalité politique**. Ce n'est que le 4 juin que les autorités chinoises ont confirmé le suicide de la veuve de Mao Zedong, Jiang Qing. Arrêtée le 7 octobre 1976, moins d'un mois après la mort du Grand Timonier, avec les autres membres de la « bande des Quatre » (Zhang Chunqiao, Yao Wen yuan et Wang Hong wen), elle est condamnée à mort le 25 janvier 1981, peine commuée en détention à perpétuité deux ans plus tard. Elle avait été libérée pour raisons médicales. Quatrième épouse de Mao, elle avait joué un rôle de premier plan lors de la révolution culturelle (*Le Monde*, 6 juin 1991).

## ESPAGNE

26 mai 1991 : **Elections locales**. Les élections municipales et régionales qui ont eu lieu en Espagne traduisent, par rapport à celles de juin 1987, le maintien des socialistes (38,5 % des voix contre 37,2 %), la poussée de la droite (le Parti populaire, PP, conservateur, améliore son score de 5 points avec près de 25 % des voix et obtient la majorité dans 22 capitales de province — contre 9 en 1987, notamment à Madrid) et l'effondrement du centre (le CDS, Centre démocratique social), qui chute de 6 % avec seulement 3,8 % des suffrages, ce qui entraîne la démission de son président, M. Adolfo Suarez (premier chef de Gouvernement de l'Espagne démocratique en 1976). Izquierda Unida (gauche unie, Parti communiste) devient la troisième force du pays (*Le Monde*, 28 mai 1991 ; *Le Figaro*, 28 mai 1991).

## ÉTATS-UNIS

16 avril, 13 et 23 mai 1991 : **Cour suprême**. Le 16 avril, la Cour suprême réduit la possibilité, pour les condamnés à mort, de déposer des

appels à répétition. Cette décision est rendue par 6 voix contre 3. Le 13 mai, elle considère que les arrestations effectuées sans mandat doivent recevoir l'accord d'autorités judiciaires dans les quarante-huit heures.

Après avoir admis le 22 janvier 1973 dans l'arrêt *Roe v. Wade* la constitutionnalité de l'avortement, la Cour suprême par cinq voix contre quatre en limite de nouveau la possibilité le 23 mai, en confirmant la validité de la législation fédérale faisant interdiction aux centres de planning familial, financés par des fonds fédéraux, de toute discussion sur ce sujet avec des femmes enceintes. Dans une précédente décision du 23 juillet 1989, elle avait déjà reconnu la possibilité d'interdire d'apporter des aides publiques aux femmes désirant avorter.

Le juge David Souter, nommé en 1990 et dont les positions sur l'avortement étaient ignorées, a voté avec la majorité (*Le Monde*, 18 avril, 15 et 25 mai 1991).

#### ÉTHIOPIE

Du 21 mai au 18 juin 1991 : **Exécutif**. Le 12 septembre 1974, les militaires déposaient l'empereur Haïlé Sélassié I<sup>er</sup>, au pouvoir depuis 1930. Le 13 février 1977, l'un d'entre eux, le lieutenant colonel Menguistu Haïlé Mariam, prend le pouvoir lors de l'assassinat du général Téferi Bante. Après une période dite de « terreur rouge », il fonde, le 12 septembre 1984, une démocratie populaire.

S'ouvre alors une longue période de guerre, de guérilla, de rébellion et de famine. La situation s'aggravant et dans l'incapacité d'y faire face, malgré la proclamation le 22 avril par le Parlement du multipartisme, le Président Menguistu Haïlé Mariam quitte brusquement le pouvoir le 21 mai.

Le général Tesfaye Gabre Kidane, en vertu de la Constitution de 1987, assure l'intérim de la présidence de la République. En dépit de la conclusion d'un cessez-le-feu, à Londres, avec les forces du Front démocratique et révolutionnaire du peuple éthiopien (Front populaire de libération de l'Erythrée, Front populaire de libération du Tigré, Front populaire de libération Oromo), celles-ci envahissent la capitale, Addis Abeda. Le 6 juin un Premier ministre « provisoire » est nommé en la personne de M. Tamrat Laine. Mais le pouvoir réel semble entre les mains de Meles Zenawi, 36 ans, président du Conseil suprême du FDRPE. L'accord de Londres prévoit un référendum d'autodétermination en Erythrée. Est-ce le début d'une balkanisation en Afrique après les événements de Somalie ? (*Le Monde* du 22 mai au 8 juin 1991).

#### FINLANDE

17 mars 1991 : **Elections législatives**. Les élections législatives à l'Eduskunta (Parlement finlandais) sont marquées par un très beau

succès du Parti du centre (ex-agricole) qui progresse de près de dix points. La coalition sortante, bleu-rouge, composée du Parti conservateur, du Parti social-démocrate et du Parti libéral suédophone, doit laisser le pouvoir et le Parti social-démocrate doit entrer dans l'opposition. Il perd son rôle dirigeant qu'il détenait depuis 1966, retombant à son résultat de 1958. En fait, le plus grand parti semble encore celui des abstentionnistes puisque la participation est tombée à 72 % (*Le Monde*, 17-18 et 19 mars 1991).

#### GRANDE-BRETAGNE

27 mars 1991 : **Parti communiste.** Le Parti communiste britannique, qui ne compte plus que 7 000 membres, décide lui aussi de changer de dénomination. Il sera désormais la Gauche démocratique (*Libération*, 28 mars 1991).

2 mai 1991 : **Elections locales.** Les élections locales, sauf en Ecosse, en Irlande du Nord et à Londres, ont vu la victoire très nette du Parti travailliste et de très bons résultats pour les libéraux démocrates. Le Labour bénéficie d'un transfert de voix en sa faveur, par rapport à 1987, de l'ordre de 5 %. Sur les 12 370 postes mis en jeu, les conservateurs obtiennent 36 % des suffrages et perdent environ 780 sièges sur les 5 000 qu'ils détenaient alors que les travaillistes, avec 38 % des suffrages, en gagnent 447 et les libéraux démocrates, 451.

Le transfert le plus important de voix, près de 10 % en faveur du Parti travailliste, s'est surtout opéré dans le Sud, traditionnel fief des conservateurs (*Le Monde*, 4 mai 1991 ; *Le Figaro*, 4-5 mai 1991).

1<sup>er</sup> mai 1991 : **Bicaméralisme.** Quarante-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale, le Parlement britannique adopte une loi sur la poursuite des criminels de guerre contre la volonté de la Chambre des Lords. Le Gouvernement doit recourir à une procédure très exceptionnelle : le Parliament Act de 1911/1949 limite le veto des Lords à un an et remet à l'assentiment royal le vote des Communes pour surmonter l'objection de la Chambre Haute. A cette occasion, le Speaker a décidé que le Parliament Act s'appliquait automatiquement. La dernière fois où cette procédure avait été utilisée remonte à 1949... lors de l'adoption du Parliament Act de 1949 (*Le Monde*, 3 mai 1991) !

#### INDE

21 mai 1991 : **Elections législatives — leader politique.** A la suite de la démission du Premier ministre, M. Chandra Shekhar, au pouvoir depuis le 16 novembre 1990 (cf. *RE*, 57), et du refus de M. Rajiv Gandhi de constituer un gouvernement, le Président de la République, M. Ramaswamy Venkataraman, avait dissous la Lok Shaba (Chambre du peuple compre-

nant 544 membres, élus pour cinq ans au suffrage universel direct), le 13 mars 1991. Les élections qui devaient se dérouler les 20, 23 et 26 mai dans les différentes parties de l'Inde, afin d'utiliser au mieux les forces de sécurité, sont interrompues le 21 mai par l'assassinat à Sriperumpudur, dans le Tamil Nadu, de M. Rajiv Gandhi. Il avait été la troisième génération de la famille Nehru à la tête du pays en tant que Premier ministre du 1<sup>er</sup> novembre 1984 au 26 novembre 1989. Il avait alors succédé à sa mère, Indira Gandhi, Premier ministre du 19 janvier 1966 au 25 mars 1977 et du 14 janvier 1980 au 31 octobre 1984, date à laquelle elle avait également été assassinée. Elle-même avait pris la suite de son père Jawaharlal Nehru au pouvoir de 1946 à 1964.

Après le refus de la veuve de l'ancien Premier ministre, Mme Sonia Gandhi, d'origine italienne, de prendre la présidence du Parti du Congrès, à laquelle elle avait été élevée à l'unanimité, c'est M. Narasimha Rao, 70 ans, homme d'appareil, très proche de Rajiv Gandhi, ancien ministre des affaires étrangères et de l'intérieur, qui assure la direction du plus important parti indien. A la suite de ce drame, les élections sont reportées aux 12 et 15 juin. Les résultats définitifs ne sont pas connus à ce jour, compte tenu notamment du fait qu'elles ont été de nouveau reportées dans l'Etat du Pendjab. 470 sièges seulement ont été pourvus. Ils se répartissent de la manière suivante : Congrès (I) 216, Bharatiya Janata Party (BJP, hindouiste de droite) 109, Janata Dal (de l'ancien Premier ministre M. V. P. Singh) 46, communistes 46. En dépit de son succès, le Congrès (I) n'obtient pas la majorité absolue à la Chambre. S'il conforte ses positions dans le Sud, il subit une véritable déroute en Inde du Nord, notamment dans les Etats d'Uttar Pradesh et du Bihar qui, à eux seuls, représentent plus du quart des sièges (Le Monde, 8 et 15 mars, 22 au 31 mai, 18, 19 et 21 juin 1991).

21 juin 1991 : **Premier ministre.** Le pays étant dépourvu de Premier ministre depuis le 6 mars (cf. RE, 58), M. V. P. Narasimha Rao, 70 ans, nouveau leader du Parti du Congrès (I), proche conseiller de Rajiv Gandhi et de sa mère, a été désigné à cette fonction. Bien qu'à la tête d'un gouvernement minoritaire, il devrait disposer d'une « période de grâce », ses adversaires s'étant engagés à ne pas provoquer de crise dans l'immédiat (Le Monde, 22 juin 1991).

#### ITALIE

Du 29 mars au 19 avril 1991 : **Gouvernement.** Le 29 mars, le président du Conseil italien, M. Giulio Andreotti, en fonction depuis le 30 juillet 1989 (cf. RE, 52), remet la démission de son gouvernement, les cinq partis qui le constituaient (démocrate-chrétien, socialiste, républicain, social-démocrate et libéral) étant en désaccord notamment sur le mode d'élection du chef de l'Etat et le rôle joué par l'actuel Président de la République, M. Francesco Cossiga, dans la vie politique italienne (menace

de dissoudre l'Assemblée nationale alors que la pratique voulait que celle-ci ne soit utilisée qu'avec l'accord des partis). Le Gouvernement qui a duré six cent quinze jours avait été maintenu en survie en raison de la présidence italienne de la Communauté européenne, puis des événements du Golfe. Chargé de former son septième gouvernement, M. Giulio Andreotti, 72 ans, réussit en quinze jours à le constituer sur des bases politiques identiques (12 avril). Mais, trois jours plus tard, le Parti républicain annonce qu'il refusera sa confiance, au motif que les trois portefeuilles accordés à ses représentants ne sont pas assez importants.

M. Andreotti décide alors de mettre fin à plus de dix années de *pentapartito* et se limite à un gouvernement de coalition quadripartite (démocrate-chrétien, socialiste, social-démocrate et libéral). Il obtient la confiance de la Chambre des députés par 349 voix contre 207, le 19 avril 1991.

C'est le cinquantième gouvernement de l'après-guerre (*Le Monde*, 30 et 31 mars ; 1<sup>er</sup> avril, 7-8, 13, 14-15, 16, 17, 19, 21-22 avril 1991).

9 et 10 juin 1991 : **Référendum, loi électorale**. Les députés italiens sont élus à la représentation proportionnelle avec une modalité de vote préférentiel, largement appliquée : les électeurs avaient la possibilité de modifier l'ordre des candidats figurant sur les listes établies par les partis, en plaçant en tête de celles-ci trois — voire dans certaines régions quatre — d'entre eux qui n'y figuraient pas.

Sur une initiative populaire (près de 700 000 signatures ont été recueillies), une écrasante majorité de citoyens vient de décider de limiter cette possibilité à un seul candidat dont le nom doit être manuscrit par l'électeur lui-même.

Cela constitue une simplification du système électoral italien et limite les fraudes et les ententes entre candidats.

Référendum des 9 et 10 juin 1991 : taux de participation : 62,5 % ; OUI : 26 922 176 (95,6 %) ; NON : 1 247 951 (4,4 %).

Le taux de participation ayant été supérieur à 50 % rend valide ce référendum qui constitue la dix-huitième initiative populaire en un quart de siècle (cf. *RE*, 55) (*Le Monde*, 9-10, 12 juin 1991).

#### LIBAN

22 mai 1991 : **Souveraineté**. La signature par le Liban et la Syrie du traité de « fraternité » consacre la mise en tutelle du Liban par son puissant voisin. Cela s'inscrit dans la suite logique des accords de Taef (cf. *RE*) et du choix anti-irakien fait par M. Hafez el Assad lors de la guerre du Golfe. Israël critique vivement cette « annexion »...

Le Parlement libanais approuve l'accord par 46 voix contre 1 (sur 67 membres actuels) (*Le Monde* du 21 au 31 mai 1991).

6 juin : **Parlement**. Le Gouvernement, ainsi qu'il y avait été autorisé par le Parlement, nomme 40 nouveaux députés par décret présidentiel



afin de compléter le Parlement dont les effectifs n'ont pas été renouvelés depuis 1972. L'Assemblée nationale ne compte plus que 67 parlementaires sur les 99 élus à cette date (54 chrétiens et 45 musulmans). 29 sont décédés, 2 ont été élus Présidents de la République, 1 a démissionné. Ce sont les accords de Taef qui avaient décidé de faire passer le nombre des députés de 99 à 108 afin qu'il y ait un nombre égal de chrétiens et de musulmans (*Le Monde*, 8 juin 1991).

## SÉNÉGAL

7 avril 1991 : **Premier ministre — Opposition.** Le Président Abdou Diouf, au pouvoir depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981, rétablit la fonction de Premier ministre supprimée en 1983 et nomme à ce poste M. Habib Thiam, qui l'avait déjà occupé de 1981 à 1983. Celui-ci constitue son Gouvernement dans lequel figurent, pour la première fois, plusieurs opposants, notamment M. Abdoulaye Wade, adversaire malheureux du Président Diouf lors des élections présidentielles de 1988 (cf. *RE*, 46) (*Le Monde*, 9 avril 1991).

## TAÏWAN

22 avril 1991 : **Etat d'urgence.** L'Assemblée nationale de Taïwan a mis fin à quarante-trois ans d'état d'urgence en abrogeant les dispositions instaurant l'état de guerre contre la « rébellion communiste » qui avait contraint les nationalistes chinois à se réfugier dans l'île. Ceci devrait permettre le retour à un régime constitutionnel normal, préparé par la décision de procéder à des élections pluralistes en 1993 (*Le Monde*, 24 avril 1991).

## URSS

17 mars 1991 : **Référendum.** Le premier référendum de l'URSS n'a pas vu la participation de toutes les Républiques. Les Républiques baltes, l'Arménie, la Georgie et la Moldavie, ont refusé d'y prendre part. Le « oui » à la question ainsi formulée : « Jugez-vous indispensable le maintien de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en tant que Fédération renouvelée de Républiques souveraines et égales en droits, dans laquelle seront pleinement garantis les droits et libertés des hommes de toutes nationalités », a recueilli 76,4 % des voix. Cependant les résultats ont été assez disparates. Le Turkmenistan a voté « oui » à 98 % tandis que l'Ukraine ne se prononçait qu'à 70 % et la Russie à 71 %. Résultats du référendum : I. : 185 647 355 ; Vot. : 148 574 606 ; OUI : 113 519 812 (76,4 %) ; NON : 32 303 977 (21,7 %) (*Le Monde*, 19, 20 mars 1991 ; *Libération*, 16-17 mars 1991 ; *Études soviétiques*, mai 1991).

Du 17 mars au 22 mai 1991 : **Républiques** ; 17 mars 1991 : **Russie**. En même temps que les Soviétiques étaient invités à participer au référendum devant se dérouler dans toute l'URSS, les électeurs de Russie devaient se prononcer sur le principe de l'élection du Président de la République de Russie au suffrage universel direct. 75,09 % des électeurs ont pris part au vote. Le « oui » a recueilli 69,86 %. On remarquera que quatre Républiques autonomes et quelques districts ont refusé d'organiser cette consultation (*Le Monde*, 20 et 23 mars 1991).

31 mars au 14 avril, 26 mai : **Georgie**. Le 31 mars, 90 % des électeurs se prononcent pour que « soit rétablie l'indépendance étatique de la Georgie sur la base de l'acte d'indépendance du 28 mai 1918 » qui lui accordait le droit d'autodétermination. L'Ossétie du Nord et l'Abkhazie n'ont pas pris part au référendum.

Le 9 avril, le Parlement adopte à l'unanimité une déclaration proclamant l'indépendance. La Georgie devient ainsi la quatrième République à s'engager sur la voie de l'indépendance.

Le 14 avril, le Parlement adopte plusieurs modifications constitutionnelles instaurant la fonction de Président de la République. M. Zviad Gamsakhourdia est désigné à ce poste. Il est réélu le 26 mai, au suffrage universel direct, avec 87 % des suffrages (*Le Monde*, 2, 11, 16 avril, 26-27, 28 et 30 juin 1991).

22 mai 1991 : **Russie**. Le Congrès des Députés de Russie adopte, à l'initiative de M. Boris Eltsine, par 690 voix contre 121 et 87 abstentions, une révision de la Constitution instaurant un régime présidentiel : le chef de l'Etat y détient l'essentiel du pouvoir exécutif mais ne peut dissoudre le Parlement (*Le Monde*, 24 mai 1991).

12 juin 1991 : **Russie**. Pour la première fois, les 105 millions d'électeurs russes ont pu choisir au suffrage universel direct le Président de la République de Russie. M. Boris Eltsine, président du Parlement de Russie, a été élu avec une majorité assez large de 57,3 %. Le taux de participation a atteint 74,66 %. Il devance les cinq autres candidats, Nikolai Ryjkov, ancien chef du Gouvernement soviétique (16,85 %), Vladimir Jirinovski, « populiste », président du Parti libéral-démocrate (7,81 %), Aman Gueldy Touleiev, Kazakh (6,81 %), le général Albert Makachov (3,74 %) et Vadim Bakatine, ancien ministre de l'intérieur, « gorbatchevien » (3,42 %).

Le nouveau Président, qui est élu pour cinq ans et n'est rééligible qu'une fois, incarne le changement radical et démocratique. Du fait de cette nouvelle légitimité, il voit son autorité accrue dans ses relations déjà « délicates » avec le chef de l'Etat soviétique, Mikhaïl Gorbatchev (*Le Monde*, 14, 16-17 et 21 juin 1991 ; *Libération*, 20 juin 1991).

#### YOUGOSLAVIE

15 mars au 18 mai : **Chef de l'Etat — Présidence collégiale**. Le 15 mars, M. Borisav Jovic, serbe, démissionne de ses fonctions de président de la

direction collégiale de la Fédération yougoslave, deux mois avant l'expiration de son mandat. Il entendait protester contre le refus de faire appel à l'armée pour rétablir l'ordre en Croatie.

Le lendemain, il est suivi par deux autres membres de la présidence, MM. Nenad Bucin, représentant du Monténégro, et Jugoslav Kostic, représentant de la Voïvodine.

Le 18 mars, M. Riza Sapundzida, représentant de la province autonome de Kosovo, est limogé par 207 voix contre 9 et 6 votes nuls par le Parlement de Serbie.

En application de la règle de la présidence tournante, tous les ans, entre les six Républiques et les deux provinces autonomes, c'est M. Stipe Mesic, ex-communiste, représentant de la Croatie, qui aurait dû succéder à M. Barisav Jovic, démissionnaire. Mais pour accéder à cette fonction, il lui était nécessaire d'être élu par au moins cinq des huit membres composant la direction collégiale. Cette majorité n'a pas été obtenue, du fait du désaccord entre les fédéralistes, partisans d'un pouvoir central fort (Serbie, Kosovo, Voïvodine et Monténégro) et les décentralisateurs, favorables à la transformation de l'actuelle Fédération en une Communauté d'Etats souverains (Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine).

Pour sortir de cette impasse — quatre contre quatre —, M. Mesic, le 18 mai, s'est lui-même proclamé « Président désigné » en vertu de la coutume constitutionnelle... (*Le Monde*, 17-18, 19, 20 mars, 17, 18, 19-20 mai 1991).

19 mai 1991 : **Fédéralisme.** 95 % des 2 520 000 votants (sur 3 600 000 inscrits) ont approuvé par référendum le principe d'une Croatie, « Etat souverain et indépendant », libre de s'associer aux autres Républiques de la Fédération yougoslave. A la suite de ce vote, la Croatie proclame sa souveraineté le 29 mai (*Le Monde*, 21 et 31 mai 1991).